

Question d'Imène SOUID relative à la prise en compte des nuisances sonores liées aux trajectoires Plan d'Exposition au Bruit et Plans de Gestion du Survol de l'aéroport d'Orly.

Les habitants d'Orly constatent depuis plusieurs années une augmentation significative du nombre de survols au-dessus des zones résidentielles de la ville d'Orly liés à une utilisation plus importante de la piste 4, ce qui a des conséquences directes sur la qualité de vie des Orlysiens concernés.

De plus en plus de foyers et de logements se trouvent exposés à des niveaux de bruit pour lesquels aucune indemnisation ou aide à l'insonorisation n'était initialement prévue. La commune reçoit de nombreuses sollicitations de la part des habitants, qui demandent une meilleure prise en compte de leur exposition dans le cadre des dispositifs existants.

Dans ce contexte, je souhaiterais savoir **dans quel délai pourra débuter la révision du Plan d'exposition au bruit de l'aéroport d'Orly et son corollaire le Plan de gêne sonore afin que soient prises en compte les adresses désormais survolées de manière fréquente garantissant ainsi une indemnisation ou un accompagnement à l'insonorisation des logements concernés dans le cadre d'un concertation renforcée avec les collectivités locales permettant d'adapter ces dispositifs à l'évolution des trajectoires aériennes.**

Vous remerciant de l'attention que vous pourrez porter à cette question, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations républicaines.

Imène SOUID

Conseillère départementale – Canton d'Orly / Ablon-sur-Seine / Villeneuve-le-Roi